ANNONCE TRANSMISE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE

DATE D'ÉMISSION : 06/10/2015 - 14:15

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.
Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact : Ville d'Antibes Juan-les-Pins, à l'attention de M. MAIRE Le, DGA Ressources et Prospective 12 place Géneral de Gaulle BP 2205, F - 06606 Antibes cedex, Email : commandepub-gestadm@ville-antibes.fr
Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Point(s) de contact susmentionné(s)
Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Point(s) de contact susmentionné(s)
Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Point(s) de contact susmentionné(s)
I.2) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale
I.3) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.
I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

SECTION II : OBJET DU MARCHE

II.1) Description
II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : Mission d'assistance technique, juridique et fiscale pour le recueil des données nécessaires à l'optimisation, au calcul et au recouvrement de la taxe locale sur la publicité extérieure
II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation : Services.
Catégorie de services no 11 : Services de conseil en gestion et services connexes.
Lieu principal de prestation : Antibes, 06600 Antibes
Code NUTS : FR823
II.1.3) L'avis implique : un marché public
II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :
II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats : La présente consultation concerne la mission d'assistance technique, juridique, administrative et fiscale pour le recueil des données nécessaires à l'optimisation, au calcul et au recouvrement de la taxe locale sur la publicité extérieure issue de l'article 171 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'Economie.
II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire Commun pour les marchés publics) : 79412000
II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui
II.1.8) Division en lots : Non
II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non
II.2) Quantité ou étendue du marché
II.2.1) Quantité ou étendue globale : Les délais d'exécution de chaque phase de la prestation sont les suivants (hors périodes de validation intermédiaire du pouvoir adjudicateur) :

Phase 1: Mission de recensement des dispositifs assujettis à la T.L.P.E pour en optimiser les recettes 6 semaines
Phase 2: Constitution d'une base de données numérique et graphique par la fourniture d'un logiciel de gestion et formation du personnel communal
(Livraison paramétrage, mise en service et formation) 10 semaines à compter de l'admission de la mission N°1
Phase 3: Assistance technique, administrative, juridique et d'optimisation fiscale et dans les relations de la commune avec les redevables Pendant toute la durée du marché avec l'édition des titres de recettes par enseigne concernée et traitement des litiges éventuels jusqu'au 31 mars 2019
Le point de départ de ces délais est fixé comme suit :
· Phase 1 : à compter de la date de notification du marché ;
· Phase 2 : à compter de date de l'accusé de réception par le titulaire de la validation de la phase 1. l'admission de la mission N°1
· Phase 3 : à compter de la date de notification du marché jusqu'à l'émission des titres de recettes.
Le marché est conclu de sa date de notification jusqu'au 31 mars 2019 pour les phases 1, 2 (hors maintenance logicielle) et phase 3.
La maintenance logicielle démarre à la fin de la période de garantie pour une durée de cinq (5) ans.**II.2.2) Informations sur les options**
II.2.3) Reconduction
II.3) Durée du marché ou délai d'exécution

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat
III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : Aucune garantie financière n'est exigée
III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Caractéristiques des prix : Prix global forfaitaire. Modalités de variation des prix : Révision Périodique. Annuelle. Une avance de 5,000% sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-P.I. LE PRIX UNITAIRE A L'ETABLISSEMENT / A) de l'article 2 de l'A.E. servira de base au paiement à intervenir dans la réalisation des différentes phases après justificatif du service fait par établissement et selon l'échéancier suivant (voir annexe également) : " En ce qui concerne le Volet 1, du recensement à la constitution de la basee de données numérique et graphique : le paiment de la prestation est fixé comme suit : 55% DU PRIX A L'ETABLISSEMENT X 3 000 ETABLISSEMENTS RECENSES " En ce qui concerne le Volet 2 qui débute par la fourniture du logiciel à la mise à jour de la base de données numérique et graphique 30% DU PRIX A L'ETABLISSEMENT X 3 000 ETABLISSEMENTS RECENSES dans le Volet 1 qui sera fractionné par tiers chaque année au 31 décembre. " En ce qui concerne le Volet 3 qui démarre par l'édition des titres de recettes jusqu'à l'édition de la totalité de ces titres, le paiment de la prestation est fixé comme suit: " 15% du PRIX A L'ETABLISSEMENT X 3 000 ETABLISSEMENTS RECENSES recensés dans le Volet 1 qui sera fractionné par tiers chaque année au mois de décembre et la dernière année au 31 mars de l'année suivante (2019). La MAINTENANCE LOGICIELLE POUR 5 ANS / B) de l'article 2 de l'A.E. fera l'objet de factures établies annuellement à terme à échoir. . Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : Financement sur les crédits ouverts au budget
III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants dont elle demande l'acceptation et l'agrément de ses conditions de paiement lors de son dépôt. Elle devra indiquer les prestations (et leur montant) sous-traitées, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire dans l'annexe relative à la sous-traitance de l'Acte d'Engagement (ou formulaire DC4).
Dès lors que le candidat justifie, au stade de la candidature, qu'il dispose des capacités d'un sous-traitant en produisant obligatoirement un ENGAGEMENT ECRIT DE CE SOUS-TRAITANT conformément à l'article 45.III du Code des Marchés Publics, il aura impérativement à compléter l'annexe relative à la sous-traitance de l'Acte d'Engagement (ou formulaire DC4).
En cas de groupement, la forme imposée après attribution par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire.
Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.
Les candidats retenus pour cette consultation se présentent sous la forme d'une équipe pluridisciplinaire dotée des compétences nécessaires à la réalisation des études.
III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Oui

Le marché débutera à compter de la notification du contrat
III.2) Conditions de participation
III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr. Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous :
Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics :
· La lettre de candidature (DC1) ;
· Le(s) document(s) indiquant le(s) nom(s) de la (des) personne(s) ayant le pouvoir d'engager le candidat individuel ou le membre du groupement ;
· Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP.
· Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
III.2.2) Capacité économique et financière
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : · Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
III.2.3) Capacité technique
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : · Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
· Présentation d'une liste des principales références contrôlables pour des prestations intellectuelles équivalentes à celles objet du présent marché au cours des trois dernières années indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations intellectuelles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
· Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat ;
Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un ENGAGEMENT ECRIT DE L'OPERATEUR ECONOMIQUE conformément à l'article 45.III du Code des Marchés Publics.
III.2.4) Marchés réservés : Non

III.3) Conditions propres aux marchés de services
III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :
III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Non

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Type de procédure
IV.1.1) Type de procédure : Ouverte
IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :
IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :
IV.2) Critères d'attribution
IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération :
1. Valeur technique : 70
2. Prix : 30
IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée : Non
IV.3) Renseignements d'ordre administratif
IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 15DSD068

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non
IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif
IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 16/11/2015 à 12 h 00
IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.
IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre
Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres)
IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique : Non
VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non
VI.3) Autres informations : Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles 33 3ºal. et 57 à 59 du Code des marchés publics.
Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat.
Mais il est également disponible gratuitement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse électronique suivante : https://www.e-marches06.fr/ ou https://www.marches-securises.fr/
Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée.
Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des documents par voie papier mais accepte les plis adressés par voie électronique sur son profil d'acheteur, à l'adresse suivante : https://www.e-marches06.fr/
Il est à préciser que le choix du mode de transmission est irréversible : l'utilisation d'un mode de transmission différencié entre la candidature et l'offre n'est pas autorisée.
Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier (un seul fichier regroupant les pièces concernant la candidature et les pièces concernant l'offre).
Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.
Par contre, la transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée.
Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.
Parallèlement à l'envoi électronique, les candidats ont la possibilité de faire parvenir au pouvoir adjudicateur, dans les délais de dépôts des offres, une copie de sauvegarde sur support physique électronique (CD-Rom, DVD-Rom, clé USB...) ou sur support papier.
Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention : « Copie de sauvegarde ». Les documents figurant sur ce support doivent être revêtus de la signature électronique (pour les documents dont la signature est obligatoire).
Cette copie de sauvegarde sera ouverte en cas de défaillance du système informatique qui supporte la dématérialisation ou en cas de détection de programme informatique malveillant dans le document électronique transmis.
Les copies de sauvegarde transmises sur support technique électronique et dans lesquelles un programme informatique malveillant est détecté sont réputées n'avoir jamais été reçues et les candidats concernés en seront informés.
Les candidats qui souhaitent répondre sous forme dématérialisée et afin de garantir au mieux le bon déroulement de cette procédure devront tenir compte des indications suivantes :
Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants :
- doc
- pdf
- xls
Pour les documents images :
- bmp
- jpg
- jpeg
- tif
Les candidats sont invités à :
· ne pas utiliser certains formats, notamment les «.exe » ;
· ne pas utiliser certains outils, notamment les « macros » ;
Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit être signée individuellement et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. Par conséquent, la seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat.
Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (**) du RGS. Les certificats

RGS (Référentiel Général de Sécurité) sont référencés dans une liste de confiance française (http://www.references.modernisation.gouv.fr) ou dans une liste de confiance d'un autre Etat-membre de l'Union européenne.
Toutefois, le candidat est libre d'utiliser le certificat de son choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Le candidat s'assure alors que le certificat qu'il utilise est au moins conforme à ce niveau de sécurité et donne tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité au RGS par le profil d'acheteur. Le candidat signataire transmet ainsi, avec le document signé, le mode d'emploi permettant de procéder aux vérifications nécessaires, et ce, gratuitement.
Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.
Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.
Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir, 10 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres (non incluse), une demande écrite à :
Renseignement(s) administratif(s) :
Ville d'Antibes Juan-les-Pins
DGA Ressources et Prospective
Direction de la Commande Publique
12, place Général de Gaulle
BP 2205
06606 Antibes cedex
Accueil
Tel : 04.92.90.52.80
Télécopie : 04.92.90.54.55
Email : CommandePub-Passation@ville-antibes.fr
Renseignement(s) technique(s) :
Ville d'Antibes Juan-les-Pins
DGA Proximité
Direction Sécurité Domaine
Service Domaine Public
39, Boulevard Wilson
06 600 ANTIBES
Madame Nathalie WARTER
Télécopie : 04 92 90 54 00
Email: nathalie.warter@ville-antibes.fr
OU
Madame Céline DOUBRERE
Télécopie : 04 92 90 52 51
Email: celine.doubrere@ville-antibes.fr
Les candidats pourront également transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : https://www.e-marches06.fr/
Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres (non incluse).
Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents peuvent être obtenus
Ville d'Antibes Juan-les-Pins
DGA Ressources et Prospective Direction de la Commande Publique 12, place Général Gaulle BP 2205
06606 Antibes Cedex
URL : https://www.e-marches06.fr/
Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées
Ville d'Antibes Juan-les-Pins
DGA Ressources et Prospective Direction de la Commande Publique 12, place Général de Gaulle BP 2205
06606 Antibes Cedex
URL : https://www.e-marches06.fr/
VI.4) Procédures de recours
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice, 33 Boulevard Franck PILATTE BP 4179, 06359 Nice, . Tél : +33 492041313. Fax : +33 493557831
VI.4.2) Introduction des recours

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice, 33 Boulevard Franck PILATTE BP 4179, 06359 Nice, . Tél : +33 492041313. Fax : +33 493557831
VI.5) Date d'envoi du présent avis : 06 octobre 2015

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **2893542**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 06 - Alpes Maritimes

Classification CPF : 67

JOUE Publication intégrale